

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 octobre 2024

---

RESTAURER UN SYSTÈME DE RETRAITE PLUS JUSTE EN ANNULANT LES DERNIÈRES RÉFORMES PORTANT SUR L'ÂGE DE DÉPART ET LE NOMBRE D'ANNUITÉS - (N° 475)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 37

présenté par  
M. Ménagé

-----

**ARTICLE 2 TER**

I. – Substituer aux mots :

« détaillé visant à évaluer »

les mots :

« évaluant l'opportunité de ».

II. – En conséquence, substituer aux mots :

« partenaires sociaux »

les mots :

« organisations syndicales représentatives des salariés et des employeurs au niveau national et interprofessionnel ».

III. – En conséquence, substituer au mot :

« repenser »

les mots :

« mener une réflexion sur ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel visant notamment à préciser et clarifier les termes « partenaires sociaux » et l'usage du verbe « repenser » au sein de l'article 2 *ter*.